



DECISION N°2022-0012/MEF-DGD

Portant nomination des membres du Comité de rédaction de la Revue des Douanes

Le Directeur Général des Douanes,

- Vu la Constitution ;
- Vu l'Ordonnance n°90-058/P-RM du 10 octobre 1990 portant création de la Direction Générale des Douanes ;
- Vu le Décret n°2012-146/P-RM du 02 mars 2012 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement de la Direction Générale des Douanes ;
- Vu le Décret n°2021-0588/PT-RM du 09 septembre 2021 portant nomination du Directeur Général des Douanes ;
- Vu l'Arrêté n°2021-4141/MEF-SG du 06 octobre 2021 portant nomination à la Direction Générale des Douanes ;
- Vu les objectifs du Plan stratégique 2020-2022 de la Direction Générale des Douanes,

DECIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du Comité de rédaction de la Revue des Douanes en qualité de :

1. **Directeur de publication** : Inspecteur Général Amadou KONATE, Directeur Général des Douanes ;
2. **Rédacteur en Chef** : Sidi Mohamed ICHRACH, Chef du Bureau Etudes, Appui et Communication, Chargé du Suivi des Réformes ;
3. **Secrétaire Générale de la Rédaction** : Sira MALLE, Cheffe Division à la DFPE ;
4. **Comité de rédaction** :
 - Mamadou SARRO, Bureau du Contrôle Interne (BCI)
 - Mohamed AG AHMEDOU, Bureau du Contrôle Interne (BCI) ;
 - Abdou MAIGA, Directeur de la Réglementation, du Contentieux et des Relations Internationales (DRCRI) ;
 - Mohamed Alhousseini AG HADE, Directeur du Contrôle après Dédouanement (DCAD) ;
 - Alhassane AG ASSADECK, Directeur de l'Informatique et de la Statistique (DIS) ;
 - Ahmadou SANOGO, Directeur de l'Administration des Ressources Humaines, des Finances et du Matériel (DARHFM) ;
 - Diaguéli DIAKITE, Directeur du Renseignement et des Enquêtes Douanières (DRED) ;
 - Amadou TRAORE, Directeur Adjoint de la Facilitation et du Partenariat avec les Entreprises (DFPE) ;
 - Ibrahim AG ASSALAT, Directeur Adjoint des Recettes, de la Planification et des Programmes de Vérification (DRPPV) ;
 - Issa TRAORE, Chef du Centre de Formation et de Perfectionnement des Douanes (CFPD) ;
 - Abdoul Karim KATILE, Chef Division à la DIS ;
 - Saran DIAKITE, Cheffe du Bureau des Produits Pétroliers ;
 - Abderahmane Mohamed ISSA, Assistant au BEAC
 - Ahmadou CISSE, Consultant.

Article 2 : Les Directeurs régionaux adjoints sont désignés correspondants régionaux de la Revue. A ce titre, ils sont chargés de fournir et/ou de produire des articles sur les activités douanières de leurs régions respectives.

Article 3 : La présente décision qui annule la Décision n°2019-0019/MEF-DGD du 15 mai 2020 sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Bamako, le 04 APR 2022
Le Directeur Général

Ampliations :

MEF-SG	01/ P/CR
DGD-DGA—SP	03
BCI-BEAC-SR	02
Ttes Directions	10
Intéressés	11
Archives	01

Inspecteur Général Amadou KONATE

